

An abstract painting in a vibrant, expressive style. The central figure is a person in a wheelchair, rendered with bold colors like red, blue, and white. The background is a mix of warm and cool tones, with a grid-like pattern on the left side. The overall mood is one of dynamic energy and human presence.

Sophie CLUZEL

# POLITIQUE DU HANDICAP : POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
[fondapol.org](http://fondapol.org)

Avril 2019



FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
*fondapol.org*

[fondapol.org](http://fondapol.org)



# POLITIQUE DU HANDICAP : POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Sophie CLUZEL

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
*fondapol.org*

La Fondation pour l'innovation politique  
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

## FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

*Un think tank libéral, progressiste et européen*

La Fondation pour l'innovation politique offre un **espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange** tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au **pluralisme de la pensée** et au renouvellement du **débat public** dans une **perspective libérale, progressiste et européenne**. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la **croissance économique**, **l'écologie**, les **valeurs** et le **numérique**.

Le site [fondapol.org](http://fondapol.org) met à disposition du public la totalité de ses travaux. La plateforme « **Data.fondapol** » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le média « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

Par ailleurs, le média « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « **Trop Libre** » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « **Renaissance numérique** ».

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

# SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	9
I. À VOULOIR PROTÉGER, NOUS AVONS FINI PAR EXCLURE .....	10
1. Le choix de la mise à l'écart.....	10
2. L'influence des théories psychanalytiques américaines.....	11
3. L'universalisme français, rejet des singularités ?.....	12
4. Le recours systématique à la loi.....	13
II. FAIRE DES PERSONNES HANDICAPÉES DES CITOYENS À PART ENTIÈRE, FAIRE DES SINGULARITÉS UNE RICHESSE.....	14
1. Scolariser tous les enfants à l'école de la République en passant par la même porte.....	14
2. Permettre à tous de trouver sa dignité et son épanouissement dans le travail.....	16
3. Passer de l'invisible au visible dans toutes les sphères de la société : changer le regard !.....	17
4. S'appuyer sur les réussites du terrain plutôt que sur des lois spécifiques.....	18
III. S'INSPIRER DE CE QUI SE PRATIQUE À L'ÉTRANGER, NOTAMMENT EN EUROPE.....	18
1. Repenser le financement du handicap.....	18
2. Simplifier la vie en faisant confiance.....	19
3. S'appuyer sur les nouvelles technologies au service de tous.....	20
4. Instaurer le droit de vote pour tous et toutes.....	20
IV. ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET RESPONSABILITÉ DES PARTIS POLITIQUES.....	22
CONCLUSION.....	23



# RÉSUMÉ

Aujourd'hui, en France, le handicap touche de manière directe ou indirecte 12 millions de citoyens. Dès lors, comment expliquer que la présence des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel, à l'école ou dans les médias soit encore anecdotique ?

C'est un paradoxe très français : à vouloir protéger des personnes jugées trop faibles, nous avons fini par les exclure de nos vies et les rendre invisibles en nous persuadant que nous faisons collectivement de notre mieux. La mise à l'écart des personnes handicapées de notre société procède de dogmes culturels, économiques et politiques, dogmes que nous devons sereinement analyser et remettre en question. Et ce d'autant plus que la société française est prête à ce changement ; le sujet du handicap est désormais beaucoup moins tabou qu'il ne l'était auparavant. Il est temps pour la société d'évoluer et de se transformer afin d'offrir aux personnes en situation de handicap la considération et les réponses nécessaires à leur épanouissement. Si un Français sur cinq vit le handicap, tous sont néanmoins concernés.



« La Roulante »

La Fondation pour l'innovation politique remercie chaleureusement l'artiste Blaise Bang pour sa contribution à la publication de cette note.



Blaise Bang

Au gré de ses configurations, l'artiste Blaise Bang cherche à traduire les réalités quotidiennes qui l'environnent, comme une sorte de narration de plans visuels, sensibles et poétiques. L'artiste combine dans ses œuvres le figuratif et l'abstrait, à travers des compositions riches en couleurs, faites de diverses matières, de multiples fragments trouvés çà et là, coupures de presse ou autres objets. Ces fragments sont pour Blaise Bang des icônes imprégnées de nos histoires et de nos vies, qui parlent et nous transportent vers des imaginaires propres à chacun d'entre nous.

# POLITIQUE DU HANDICAP : POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

**Sophie CLUZEL**

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.

## INTRODUCTION

Aujourd'hui, en France, le handicap touche de manière directe ou indirecte 12 millions de citoyens. Dès lors, comment expliquer que la présence des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel, à l'école ou dans les médias soit encore anecdotique ?

C'est un paradoxe très français : à vouloir protéger des personnes jugées trop faibles, nous avons fini par les exclure de nos vies et les rendre invisibles en nous persuadant que nous faisons collectivement de notre mieux. La mise à l'écart des personnes handicapées de notre société procède de dogmes culturels, économiques et politiques, dogmes que nous devons sereinement analyser et remettre en question. Et ce d'autant plus que la société française est prête à ce changement ; le sujet du handicap est désormais beaucoup moins tabou qu'il ne l'était auparavant.

Il est temps pour la société d'évoluer et de se transformer afin d'offrir aux personnes en situation de handicap la considération et les réponses nécessaires à leur épanouissement. Si un Français sur cinq vit le handicap, tous sont néanmoins concernés.

## I. À VOULOIR PROTÉGER, NOUS AVONS FINI PAR EXCLURE

L'étude de la pensée philosophique nous éclaire quant à la construction de la représentation du handicap dans nos sociétés contemporaines. Elle contient en effet déjà les germes d'une mise à l'écart et d'une difficulté à appréhender et accepter la différence. Comme l'analyse le philosophe Bertrand Quentin dans *La Philosophie face au handicap*, dès l'Antiquité, les philosophes célébraient le perfectionnement de l'homme, qui doit être beau et bon (concept du *kalos*, idéal moral et esthétique)<sup>1</sup>. Platon faisait même demander à Socrate : « La vie vaut-elle d'être vécue avec un corps en loques et en ruines ?<sup>2</sup> » Et, dans *La République*, le même philosophe précisait : « Dans tous les cas où naîtrait [...] un enfant malformé, [ceux qui ont la responsabilité de veiller sur lui] le cacheront comme il convient dans un endroit secret et isolé<sup>3</sup>. » Et quand, plus tard, Pascal affirme que « toute notre dignité consiste en la pensée », considèrerait-il dès lors comme un homme celui qui est porteur d'un handicap intellectuel lourd ?

Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que Michel Foucault énonce que la perception de la maladie mentale peut être conditionnée par une culture. Idée développée au même moment par le sociologue américain Erving Goffman, qui démontre que certaines situations sociales et certains environnements familiaux peuvent aggraver sinon créer du handicap intellectuel. Émerge alors l'idée que l'environnement a un impact très fort sur la vie, le comportement et le développement des personnes en situation de handicap et que l'intégration dans le milieu dit « ordinaire », au milieu des autres, peut leur être bénéfique.

### 1. Le choix de la mise à l'écart

Pourtant, la France a longtemps fait le choix d'isoler les personnes en situation de handicap par souci de protection, un bon sentiment qui s'est peu à peu transformé en une mise à l'écart confortable. Plusieurs raisons expliquent cette dérive progressive. Notre pays est tout d'abord fortement marqué par le fonds historico-culturel du christianisme qui amène à concevoir le handicap comme un objet de compassion, pris en charge par des œuvres de charité dédiées.

Les textes du Nouveau Testament rappellent en plusieurs endroits notre devoir vis-à-vis des plus faibles. « Nous nous devons, nous les forts, de prendre en charge les faiblesses de ceux qui n'ont pas notre force », écrit ainsi saint Paul<sup>4</sup>.

1. Voir Bertrand Quentin, *La Philosophie face au handicap*, Érès, 2013.

2. Platon, *Criton*, 47<sup>e</sup>, trad. Luc Brisson, in Œuvres complètes, Flammarion, 2008, p. 277.

3. Platon, *La République*, 460c, trad. Georges Leroux, ibid., p. 1625.

4. Rm 15,1, trad. Marie Depussé et Alain Gignac, La Bible, Bayard, 2018, p. 2228.

Ce devoir du plus fort nous a conduits naturellement à protéger les plus faibles mais nous a également conduits à porter sur eux un regard compassionnel. Consciemment ou inconsciemment, serions-nous passés du projet noble de protéger l'autre à celui, moins noble, de nous protéger de l'autre ?

Par inclination protectrice, notre pays a créé des structures éloignées, isolées, et des lieux spécialisés, confiés pour la plupart à des organisations culturelles ou à des associations caritatives qui ont agi par délégation. La prise en charge des soldats blessés lors de la Première Guerre mondiale est un bon exemple de cette mécanique. À la fin de la Grande Guerre, les « gueules cassées » et les soldats mutilés sont accueillis dans des institutions spécialisées. En 1927, le président de la République Gaston Doumergue inaugure la Maison des Gueules cassées, dans un château situé en Seine-et-Marne. Les maisons de ce type se multiplient à travers le pays. Symboles de fraternité, elles deviennent alors rapidement des lieux d'exclusion, illustrations de la non-intégration d'après-guerre. Ce paradoxe se retrouve dans notre langage à travers le mot « asile » qui signifie à la fois un lieu où l'on se met à l'abri d'un danger extérieur, où l'on vient chercher refuge, mais également, dans une utilisation plus populaire, un lieu où l'on enferme des personnes souffrant de troubles mentaux : la « maison des fous ».

Le système scolaire français est un autre exemple de cette ségrégation. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, des « classes spécialisées » sont créées pour réorienter les élèves qui présentent, dès leur plus jeune âge, des déficiences intellectuelles légères ou moyennes. Bien que l'obligation d'éducation soit inscrite dans la loi depuis 1975 et que des initiatives se multiplient pour intégrer les enfants en situation de handicap (les « classes soleil », par exemple), le système éducatif français est encore loin d'être inclusif. Aujourd'hui, la question de la scolarisation des enfants en situation de handicap reste entière. Elle bute sur des résistances culturelles et des considérations matérielles. Ce sont les résistances à la fois de certains acteurs de l'Éducation nationale et de parents, qui craignent que la présence d'enfants en situation de handicap ralentisse le rythme de la classe et qui redoutent que les aménagements mis en place pour ces élèves perturbent les autres ou les avantagent au détriment des autres.

## 2. L'influence des théories psychanalytiques américaines

Un autre courant de pensée a ensuite fortement influencé notre pays : les théories psychanalytiques développées aux États-Unis dans les années 1950-1960. Elles ont notamment conduit à préconiser l'éloignement des enfants autistes de leur famille. C'est d'abord le pédopsychiatre Leo Kanner, qui théorise le concept de « mères frigidaire », qui veut que l'autisme des enfants soit en grande partie causé par une froideur ou une indifférence des parents dans leur plus jeune

âge. L'enfant doit donc être éloigné de sa mère qui est considérée comme son bourreau. Plus tard, le psychologue Bruno Bettelheim, écrit même que « le facteur qui précipite l'enfant dans l'autisme infantile est le désir de ses parents qu'il n'existe pas<sup>5</sup> ». Se multiplient alors des expériences d'isolement des enfants, à l'image de celle de Fernand Deligny qui, dans les années 1960, décide de partir dans les Cévennes avec de jeunes autistes pour faire l'expérience de la vie en communauté en dehors de la société réelle, expérience qui aboutit à un véritable échec.

Aujourd'hui, notamment dans le champ du handicap intellectuel, les visions ont évolué grâce aux neurosciences et aux approches comportementales. Le concept de « neurodiversité » est apparu, apportant un nouvel éclairage sur l'autisme mais aussi sur le handicap intellectuel. Le journaliste américain Steve Silberman a publié un essai qui est une référence en la matière<sup>6</sup> et qui met en évidence deux approches philosophiques opposées, celle selon laquelle les personnes autistes doivent s'adapter à la société et celle d'une société qui doit s'adapter aux personnes autistes. Il privilégie la seconde approche en remettant en cause la frontière tracée entre normalité et anormalité, et invite à repenser qui décide du comportement considéré comme « normal » dans la société. Autrement dit, ce sont finalement les individus dits « neurotypiques » qui présentent un manque d'empathie plus grand que les autistes.

### 3. L'universalisme français, rejet des singularités ?

Pour comprendre combien le rejet des singularités et le souci de la perfection sont enracinés dans nos esprits, il est également utile de se « promener » dans nos jardins dits « à la française » que notre pays a inventés. Or, dans cette expression du classicisme, dans cette quête de perfection formelle, des lois de composition délimitent, cadrent la nature, ambitionnant de donner un sentiment d'harmonie issu de la multiplication des identiques. L'universalisme radical « à la française » a un pendant négatif : celui d'aller jusqu'au rejet et à l'exclusion des singularités. Là où le système anglo-saxon la perçoit comme une richesse, la culture égalitariste française préfère la dissimuler.

D'autres cultures sont plus enclines à accepter les bigarrures de l'humain – et à mettre en œuvre l'*universal design* –, comme celles de la Grande-Bretagne et des pays nordiques. Les « jardins à l'anglaise » prennent le contre-pied esthétique et symbolique des « jardins à la française », jouant avec les irrégularités et les dénivelés. Ces différences esthétiques sont révélatrices des schémas mentaux qui définissent nos deux cultures : d'une part, nos sources républicaines et jacobines où nous puisons une certaine vision de l'universalité, de l'égalité,

5. Bruno Bettelheim, *La Forteresse vide* [1967], Gallimard, coll. « Folio essais », 1998, p. 247.

6. Steve Silberman, *NeuroTribes. The Legacy of Autism and the Future of Neurodiversity*, Avery, 2015.

de l'identité, avec un objectif latent de dissoudre les singularités dans un creuset commun ; d'autre part, l'individualisme anglo-saxon qui privilégie l'individu au groupe, et selon lequel la différence est un atout.

#### 4. Le recours systématique à la loi

Enfin, nous pensons que la loi, héritage de la Révolution, peut tout. Or, dans le champ du handicap, le recours systématique à la loi ne fonctionne pas. Notre pays, spécialement dans le domaine du handicap, se satisfait assez logiquement et volontiers de principes incantatoires qui, relevant de la bien-pensance, nourrissent la frustration, voire la désespérance de nos concitoyens qui vivent le handicap au quotidien. Si la loi du 11 février 2005<sup>7</sup> a posé des fondamentaux en termes de principes et d'action publique, on constate, quinze ans après, que la réalité est en demi-teinte.

La réponse aux enfants ayant des besoins éducatifs particuliers a été centrée majoritairement sur un droit à l'accompagnement, et les auxiliaires de vie scolaire ont de ce fait pris le pas sur l'indispensable besoin de formation des enseignants à une pédagogie adaptée. Cette focalisation sur la seule réponse d'accompagnement toutes ces années durant a rendu délégataire à l'auxiliaire la responsabilité de la scolarisation, exonérant le système de sa nécessaire évolution.

De même, alors que la loi de 1987 instaure pour les entreprises de plus de vingt personnes un quota de 6 % de personnes en situation de handicap, trente ans après le taux de travailleurs handicapés n'est toujours que de 3 %, et ces personnes sont deux fois plus souvent au chômage que leurs concitoyens valides.

Les lois, aussi enthousiasmantes soient-elles, ne produisent pas forcément les effets escomptés dans le domaine du handicap. Aucune disposition législative, aucun dispositif et aucune décision ne doit plus occulter cette expression de la diversité humaine que constitue le handicap. Ce qui est pensé et conçu pour tous exige d'être voulu pour chacun. Une loi ne vaut que si elle est applicable et bénéfique à tous. Tel est le premier fondement d'une société inclusive. Tel est le changement que doit opérer notre société.

7. Loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées [[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647)].

## II. FAIRE DES PERSONNES HANDICAPÉES DES CITOYENS À PART ENTIÈRE, FAIRE DES SINGULARITÉS UNE RICHESSE

Nous avons longtemps pensé bien faire pour les personnes handicapées, mais nous nous sommes trompés. Nous devons donc aspirer à un nouveau modèle et remettre en question nos actions. Il est temps de passer de l'autre côté du miroir en construisant tous ensemble une société inclusive.

La société inclusive est une société qui accueille chacun de ses membres sans distinction. Plutôt que de les nier ou de les exclure, elle prend en compte les singularités et fait en sorte d'offrir à chacun la possibilité de bénéficier des mêmes chances. Une société inclusive est une société qui appartient à tous, qui fait des singularités sa richesse, sans viser à la normalisation comme dans les politiques d'assimilation, ni en rejetant ces singularités dans les marges sous prétexte de protection.

L'harmonie se nourrit des différentes expressions de la diversité et, de cette manière, le collectif gagne en cohérence et en force. Ainsi, à l'image du corps humain qui compense souvent une faiblesse par le renforcement d'une capacité, le corps social de notre pays doit se renforcer des citoyens divers qui le composent. Au Canada ou au Danemark, l'immense majorité des personnes en situation de handicap consécutive à une déficience physique, cognitive ou intellectuelle vivent parmi les autres, de l'école à l'entreprise, et participent à la vie citoyenne. Comment construire enfin cette société de la diversité ?

Comme l'a observé Jacques Attali dans ses études sur différents pays, la richesse d'une nation est souvent née de sa prise de conscience de manques. Notre société se doit d'accompagner les personnes en situation de handicap pour faire de leur faiblesse personnelle des forces, y compris collectives.

### 1. Scolariser tous les enfants à l'école de la République en passant par la même porte

Avec le changement de regard, la scolarisation de tous est la mère de toutes les batailles. Cet enjeu est fondamental pour permettre aux enfants en situation de handicap de s'ancrer dans notre société en partageant les bases éducatives.

La scolarisation d'un enfant handicapé est essentielle parce qu'elle est la condition *sine qua non* pour qu'il ait les mêmes chances que les autres de construire son avenir. Mais elle est essentielle aussi à sa construction psychologique et, en premier lieu, à l'image qu'il aura de lui-même. On ne peut se sentir d'une valeur égale à celle des autres que si l'on a les mêmes droits qu'eux. Or, dans notre société, l'idée de handicap est souvent liée à celle de déficit (de capacités, de facultés...) et donc, qu'on le veuille ou non, à l'idée d'une moins grande valeur.



Mais un enfant handicapé ne peut construire son avenir que si la société ne le réduit pas à son handicap et le reconnaît en lui donnant les mêmes possibilités qu'aux autres, comme à une personne à part entière. Il ne faut pas ignorer qu'une des causes de la difficulté pour embaucher les personnes vient du faible niveau de leur qualification. Cette bataille ne se gagnera pas en quelques années, c'est l'enjeu d'une génération et c'est le meilleur investissement que nous puissions faire. Cette scolarisation harmonieuse répond aussi à un besoin impérieux d'éducation des autres enfants et de leur famille à la connaissance, à l'acceptation et à la reconnaissance de la différence. Les enfants ayant partagé leur scolarité avec un jeune camarade ayant des difficultés auront un regard à jamais changé et positif.

Pour réussir vraiment cette école inclusive, il nous faut changer de paradigme, déplacer le centre de gravité du médico-social au sein des murs de l'école, former et accompagner l'ensemble de la communauté éducative, mettre enfin en place les « plans inclinés du savoir », comme le dit si bien le professeur Charles Gardou.

Priver les enfants handicapés de scolarité revient donc à valider cette vision réductrice du handicap, qui pèse déjà lourdement sur eux et sur leurs familles, et qui est aussi destructrice que fausse. Si un enfant peut vivre malgré un handicap quel qu'il soit, mental, sensoriel ou moteur, c'est qu'il a réussi à développer des facultés spécifiques. Il n'est donc pas un être diminué. Il est un être aussi « complet » que les autres, mais « complet » d'une façon différente ; et il faut qu'il puisse déployer les facultés qu'il a développées.

Il est nécessaire de normaliser et de sécuriser son lieu d'apprentissage : l'école de tous. En premier lieu, cela rassure ses parents et les soulage d'une angoisse qui pèse toujours sur la vie familiale. Ensuite, cela lui permet d'apprendre à vivre avec les autres, ce qui est difficile pour tous les enfants mais plus encore pour ceux qui ont une différence à accepter et à faire accepter. Enfin, n'étant plus enfermé dans un univers protégé mais, au contraire, soumis aux mêmes obligations que les autres, il en tire des bénéfices structurants. Pour être égal, il faut avoir non seulement les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs que les autres.

La scolarisation des enfants handicapés au milieu de tous est, en réalité, formatrice pour chacun. Parce qu'elle permet à tous d'apprendre *in vivo* des valeurs indispensables dans la vie : l'accueil de la différence, l'échange, la solidarité... La scolarisation des enfants handicapés est l'un des moyens qui peut permettre de faire de l'école une véritable école de la citoyenneté. C'est ainsi qu'on créera l'école de la confiance, confiance en soi et dans les autres, l'école de la bienveillance. Et les écoliers qui auront appris avec les autres enfants « autrement capables » seront les employeurs de demain, les collègues de demain.

## 2. Permettre à tous de trouver sa dignité et son épanouissement dans le travail

Les personnes en situation de handicap doivent également pouvoir intégrer les entreprises et travailler au même titre que les autres, car ce ne sont pas les allocations qui pourront les conduire à une véritable émancipation sociale. Comme le disait la philosophe Simone Weil, « le travail enracine l'homme dans la communauté et le valorise en donnant du sens à sa vie ».

Nous voulons aussi que le monde de l'entreprise passe de la défiance ou de la recherche du candidat « exceptionnel » à une présomption de compétences. Aux États-Unis, les entreprises, en particulier dans le secteur de l'informatique, recrutent volontiers des personnes avec un autisme de type Asperger, tandis qu'en France nous restons dubitatifs. Il existe bien sûr des progrès indéniables dans l'approche de l'obligation d'emploi, mais cela reste encore bien souvent l'implication de grandes entreprises qui ont mis les moyens dans une politique volontariste ou d'initiatives heureuses de chefs d'entreprise humanistes ou socialement engagés. Il nous reste encore un long chemin à parcourir pour assister à l'avènement d'une entreprise inclusive.

Nous devons, là aussi en nous appuyant sur des exemples concrets, montrer aux chefs d'entreprise mais aussi aux salariés, aux artisans, aux fonctionnaires, à tous, qu'embaucher une personne « autrement capable » ne répond pas à une obligation réglementaire mais ouvre une perspective de progrès. Dans notre monde en mouvement, où les produits et les services d'aujourd'hui ne seront plus ceux de demain, où chaque produit doit répondre à un usage personnalisé, des regards divers et des expériences multiples peuvent faire la différence !

Pour changer les mentalités, le 26 avril 2018, avec les associations, nous avons repris l'idée de nos amis irlandais en lançant le DuoDay. Ni un gadget, ni une action de bienfaisance, ni une quête de bonne conscience, cette initiative a donné lieu, partout en France, à près de 8 000 rencontres, aussi bien avec le président de la République qu'avec des chefs d'entreprise, des présentateurs et des journalistes de grandes chaînes de télévision. Ce DuoDay a donné l'occasion à certaines personnes en situation de handicap de prendre conscience que « c'est possible », qu'ils ont la capacité de s'exprimer, de se cultiver, de valoriser leurs compétences. Certains milieux professionnels ont, pour leur part, pu mesurer le possible et le souhaitable. Mais l'exception annuelle d'une expérience comme le DuoDay doit devenir la norme de chaque jour. Cela doit être notre ambition à tous.

### 3. Passer de l'invisible au visible dans toutes les sphères de la société : changer le regard !

« Priorité du quinquennat », comme annoncé dans un des premiers conseils des ministres de ce gouvernement<sup>8</sup>, la politique du handicap revêt une ambition extrêmement forte : elle vise à initier une véritable révolution culturelle pour changer le regard. Le regard, c'est celui porté sur la différence, que nous ne voulons plus ignorer mais bien regarder en face. Et ce regard, c'est celui de l'attention, une attention bienveillante, solidaire ; mais c'est aussi celui de l'encouragement, de la compréhension, de l'étonnement : un regard de présomption de compétences. C'est un regard qui, au lieu d'enfermer dans une situation, dans une réalité physique, décloisonne, libère et affranchit.

Il va falloir opérer une véritable révolution culturelle pour construire une société réellement inclusive, c'est-à-dire à la fois accessible, fraternelle et solidaire, qui fait place à l'ensemble de ses membres, facilite le quotidien des personnes en situation de handicap et apporte une réponse effective aux besoins et aux attentes sans rupture de parcours.

Rendre visible les personnes en situation de handicap est une première étape essentielle vers la société inclusive. Rendre visible pour supprimer la gêne face à la différence, pour banaliser et normaliser. Des œuvres cinématographiques y ont déjà, peu ou prou, contribué, telles que *Rain Man*, *Le Huitième Jour* ou encore *Intouchables*, offrant, de façon originale, parfois percutante et sans faux-semblants, une autre vision du handicap, avec ses contraintes et ses apports, tant pour la personne concernée que pour les membres de la grande communauté des personnes handicapées. Des émissions ou des films récents sur TF1 ou France 2 ont également trouvé leur public. C'est pourquoi tous les directeurs de chaînes télévisées et les relais d'opinion doivent s'impliquer et prendre des initiatives. Le sport, le divertissement, la culture, l'information sont des vecteurs de changements de regard. Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris de 2024 auront un impact important. Mais nous partons de loin, puisque dans notre pays nous avons un taux de présence médiatique des personnes atteintes de handicap de 0,6 % alors que cela concerne près de 12 millions de nos compatriotes.

8. « Handicap : une priorité du quinquennat », compte rendu du conseil des ministres, 7 juin 2017 ([www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2017-06-07/handicap-une-priorite-du-quinquennat](http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2017-06-07/handicap-une-priorite-du-quinquennat)).

#### 4. S'appuyer sur les réussites du terrain plutôt que sur des lois spécifiques

Appuyons-nous sur des initiatives privées ou publiques qui nous montrent le chemin, puis essayons. L'évolution de notre société ne passe pas nécessairement par de nouvelles lois, le support législatif a été posé par la loi de 2005. Il n'y aura pas de « loi Cluzel » en faveur des personnes handicapées mais, dans chaque texte législatif, nous devons infuser les conditions de son application pour tous. Tel est d'ailleurs le sens profond du positionnement du secrétariat d'État auprès du Premier ministre : le handicap n'est plus considéré sous le seul angle de la santé mais comme un mouvement sociétal global.

### III. S'INSPIRER DE CE QUI SE PRATIQUE À L'ÉTRANGER, NOTAMMENT EN EUROPE

L'Europe, dans ce domaine aussi, doit nous ouvrir les yeux sur la participation de quelque 80 millions concitoyens européens en situation de handicap. Inspirons-nous des nombreux pays ayant pris, il y a parfois plus de trente ans, le virage des bonnes pratiques inclusives avec des mesures radicales, en fermant des établissements spécialisés au profit d'un accueil des élèves handicapés au sein des écoles publiques, avec des services d'accompagnement à l'insertion au plus près des personnes et leurs attentes.

#### 1. Repenser le financement du handicap

Notre société peut s'honorer de consacrer un budget de 46 milliards d'euros au handicap via des prestations financières directes ou par délégation, soit 2,2 % de notre PIB. Ce montant est égal, soulignons-le, à la somme cumulée des budgets des ministères de la Culture, des Affaires étrangères, de la Justice et de l'Intérieur. S'il n'est pas question de remettre en cause ce montant, situé d'ailleurs dans la moyenne des pays européens, il nous appartient de nous interroger sur son utilisation et son efficacité. Car le compte n'y est pas !

En maints domaines, les « bénéficiaires » des aides ou des soutiens sont légitimement toujours en attente de résultats. Dans le domaine de l'école ou de la formation, seulement 1 % de jeunes en situation de handicap sont en apprentissage ; dans celui de l'emploi, le taux de chômage demeure deux fois plus élevé que la moyenne nationale ; et, plus grave encore, seulement 500 000 personnes en situation de handicap sont employées, avec un taux de respect des engagements d'emploi près de deux fois inférieur aux objectifs fixés il y a trente ans.

Il serait déraisonnable de continuer à différer les décisions qui s'imposent, de cacher la poussière sous le tapis, en augmentant les aides pour pallier leur inefficacité. Nous devons nous extraire d'un système de financements en silos, sachant qu'une part significative des aides provient des départements dont les moyens sont variables. L'État et la Sécurité sociale versent, dans des tuyaux sinueux, des aides qui arrivent tardivement aux bénéficiaires. Sans dogmatisme, il nous faut questionner nos conceptions et manières d'agir, et ne pas esquiver la dimension économique. Une telle évolution ne pourra se réaliser que par une préparation et un accompagnement des professionnels amenés à exercer dans un nouvel environnement : le milieu ordinaire.

Penser global, je l'ai souligné, est une nécessité pour les personnes dont nous devons faciliter les parcours, plutôt que nous préoccuper de dessiner de manière suffisamment précise des cases dans lesquelles bon nombre d'entre elles n'arriveront jamais à entrer. Le cadre législatif et réglementaire français est posé, mais il est d'une redoutable complexité et génère de nombreux blocages et des fonctionnements en silos qui perturbent la fluidité des parcours – je pense en particulier à l'arrivée à l'âge adulte ou au vieillissement. L'action du gouvernement, la mienne particulièrement, suit la même boussole depuis mon entrée en fonction : partir des besoins individuels des personnes en situation de handicap pour bâtir des solutions collectives, en décloisonnant et en simplifiant.

Cela suppose de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs, en particulier avec les collectivités territoriales et les départements, avec lesquels je veux construire une étroite relation de confiance. Mon secrétariat d'État irrigue les politiques publiques, il incite, challenge les partenaires sociaux, les départements, les collectivités locales et les entreprises, mais ne peut décider à leur place. Les tribunes signées par l'ensemble des syndicats, les soutiens reçus d'une trentaine de patrons de grandes entreprises, les relations confiantes établies avec l'Association des départements de France (ADF) me confortent dans le sentiment que la situation évolue positivement. Mais comme je pense aux personnes et à leurs familles, je veux tout mettre en œuvre, naturellement, pour que le mouvement soit plus rapide.

## 2. Simplifier la vie en faisant confiance

La simplification est au cœur de notre politique car les contraintes et les lourdeurs administratives sont vécues, à juste raison, comme vexatoires. Sur ce point, le dialogue avec les différents départements est essentiel car, en tout domaine, le secrétariat d'État est force de propositions, à partir de valeurs et d'orientations clairement affichées. Nous devons instaurer une relation de confiance entre les personnes handicapées et l'administration en cessant d'imposer aux personnes l'obligation de faire constamment des preuves du

handicap. Pour cela, j'ai instauré des droits à vie pour les personnes dont le handicap est stabilisé, voire ne peut que s'aggraver. Plus besoin de refaire son dossier médical et d'y joindre moult pièces. C'était un parcours humiliant que de devoir repasser chez le médecin jusqu'à dix fois dans sa vie pour prouver sa cécité, une double amputation, une trisomie ou un autisme sévère... bref, que vous avez un handicap qui impacte votre vie quotidienne de façon écrasante. Enfin, les droits à vie – dites-le nous « une fois pour toutes » –, ce sont les droits à l'allocation adulte handicapé et la reconnaissance de travailleur handicapé (sésame de notre politique de quota pour les entreprises). C'est ainsi qu'on redonne de la dignité aux personnes en situation de handicap et que l'on rétablit la confiance entre les citoyens et l'administration. L'octroi de ces droits à vie est une réponse puissante au mouvement de défiance que nous observons en ce moment vis-à-vis de la classe politique et des administrations.

### 3. S'appuyer sur les nouvelles technologies au service de tous

Le handicap doit être l'accélérateur de l'innovation pour le bien commun. Ainsi les avancées high tech, déjà opérationnelles – les exosquelettes, les applications sur smartphones, etc. –, permettent aux personnes de gagner en autonomie. Ces technologies doivent permettre de répondre à l'immense défi du « bien vieillir chez soi » grâce au développement de la domotique, par les aides techniques qui compensent la perte d'autonomie. Nous devons accélérer les recherches scientifiques, notamment sur les causes et les conséquences des troubles du spectre de l'autisme. En trente ans, le nombre de naissances d'enfants avec de tels troubles est passé de 1 naissance pour 5 000 à 1 pour 100 en France, et il est de 1 pour 59 aux États-Unis.

Mais, aussi indispensables soient-ils, les moyens investis dans l'accompagnement ne suffisent pas. Aussi, dans la stratégie nationale en faveur de l'autisme telle que nous l'avons initiée, des moyens spécifiques ont pour la première fois été investis, et des équipes dédiées avec des indicateurs précis sur les diagnostics et l'intervention précoce ont été mises en place.

### 4. Instaurer le droit de vote pour tous et toutes

Une société inclusive, c'est une société où tout le monde est citoyen. La capacité à jouir pleinement de ses droits en représente la clé de voûte. Un des droits fondamentaux qui permet à chacun de participer à la vie de la cité est le droit de vote. Aucun accident de la naissance ou de la vie ne saurait remettre en cause ce droit. Pourtant, en France, près de 300 000 personnes en situation de handicap lié à une déficience intellectuelle ou à des troubles psychiques, considérées inaptes à donner leur avis, se sont vu retirer leur droit de vote par un juge des tutelles, en vertu de l'article L5 du code électoral.

Il s'agit sans aucun doute d'un héritage de penseurs français qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, estimaient que seuls les « citoyens actifs » pouvaient participer aux choix politiques et au destin de la République, *via* le suffrage censitaire inscrit dans la Constitution de 1791, dans lequel seuls les citoyens atteignant un seuil d'impôt, appelé cens, étaient électeurs. C'était notamment la théorie d'Emmanuel-Joseph Sieyès, qui a activement participé à la rédaction de cette Constitution. Il voulait que la « fonction d'électeur » soit réservée aux individus ayant les capacités, en termes d'intelligence et de niveau économique, de l'exercer. Il qualifiait les autres de « citoyens passifs ».

Pourtant, la démocratie ne s'appuie-t-elle pas justement sur l'influencabilité des citoyens susceptibles de changer d'avis, de position, d'évoluer ? Le droit d'exprimer ses choix ne peut dépendre ni d'un niveau d'indépendance économique, culturelle ou sociale, ni d'un niveau de connaissances. Il relève de la dignité et de la liberté de tout membre de la communauté humaine. Le combat pour le droit de vote des personnes handicapées sous tutelle, soutenu à la fois par la plupart des associations, par le Défenseur des droits et par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a enfin trouvé sa pleine reconnaissance le 9 juillet 2018, lorsque le président de la République a affirmé devant la nation, lors du Congrès à Versailles, sa volonté de remettre toute personne handicapée dans sa pleine dignité et citoyenneté et, en conséquence, de lui permettre d'exercer son droit de vote de façon inaliénable et inconditionnelle.

Accorder le droit de vote aux personnes fragilisées par le handicap répond à ce devoir d'équité. Voter, c'est leur permettre de prendre directement part à l'élaboration des politiques publiques où, trop souvent, elles apparaissent comme des variables d'ajustement, ou même sont oubliées. Comment le pouvoir exécutif et législatif pourrait-il comprendre leurs réalités existentielles, leurs attentes et leurs besoins sans entendre leur voix ? Cela étant, ce droit ne sera effectif qu'accompagné des outils et supports facilitant la participation de chacun et la compréhension des choix qui s'offrent à lui. Tous également citoyens, c'est une autre condition *sine qua non* de la société inclusive.

## IV. ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET RESPONSABILITÉ DES PARTIS POLITIQUES

La crise que nous avons connue et connaissons avec les manifestations des Gilets jaunes confirme que notre démocratie souffre d'un déficit de représentation de la société française dans toute sa diversité. Notre ambition est de construire une démocratie plus représentative, plus efficace et plus responsable, dans laquelle chacun puisse participer à la vie de la cité.

Le déficit de représentation concerne aussi les élus, dont trop souvent les Français disent qu'ils ne leur ressemblent pas assez. Parmi les 12 millions de personnes en situation de handicap en France (et quelque 80 millions en Europe), il n'y a quasiment aucun élu. Pourtant, ils sont prêts à s'engager en tant que citoyens pour apporter leur compétence et leur expérience. Leur implication, les actions et les idées que chacun peut proposer apportent une dimension humaine à la construction de l'Europe et à la vie de nos communes. La politique du handicap n'est pas seulement une politique pour les personnes en situation de handicap ; c'est aussi très souvent la possibilité de faciliter la vie de tous, personnes vieillissantes, fragiles ou différentes.

Les responsables des courants importants de la vie politique peuvent et doivent faciliter l'expression des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap. Tout d'abord, en faisant un appel à candidatures de tous les citoyens en situation de handicap pour qu'ils soient investis sur les listes des élections européennes en mai prochain et sur celles des municipales en 2020. Mais aussi en concevant leurs professions de foi, programmes et tracts de manière accessible (langage simplifié, audiodescription et sous-titrage des vidéos) conformément à la loi du 11 février 2005.

La prise en compte du handicap est un levier puissant de transformation au bénéfice de toutes et de tous. C'est ensemble et avec tous nos concitoyens que nous construirons une société réellement solidaire et fraternelle, une société inclusive qui fait sa place à chacun et qui s'enrichit de la différence.



## CONCLUSION

Pour conclure, je voudrais reprendre des éléments d'un discours prononcé à Paris le 13 septembre 2018 par le président de la République, non pas pour en faire l'hagiographie mais pour souligner quelques fondements de ce qui doit nous interroger dans notre politique du handicap en particulier, et dans notre politique sociale en général : « Il y a au cœur, de ce dont nous parlons, un projet productif qui permet seul l'émancipation de chacun, et [...] un projet éducatif sur lequel nous nous battons depuis quinze mois, qui seul permet à chaque enfant de la République de construire son autonomie, et ensuite, à chaque adulte de retrouver sa place dans les accidents de la vie. [...] Ce que nous avons à faire, ce que notre génération a à faire, n'est plus d'ajuster le formidable État-providence que la génération de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis celle de 1945, suivies par les autres, avaient progressivement construit, c'est de refonder un État-providence contemporain qui réponde aux risques nouveaux, aux instabilités de la société. [...] Nous ne réglons pas un problème, nous ne portons pas une stratégie pour une catégorie de population, nous parlons juste de nous et de la République, et parfois celles et ceux qui sont passés par ces chemins ont plus à nous dire de la République, que celles et ceux qui parlent le plus souvent d'elles<sup>9</sup>. »

Nos concitoyens demandent à vivre dans une société où chacun peut s'épanouir et être représenté, car permettre à chacun de grandir dans « la » société, c'est en même temps faire grandir notre cité commune. Les personnes en situation de handicap, plus largement nos concitoyens les plus fragiles, nos aînés, nos jeunes en quête de sens sont des sources de motivation, de dépassement et d'innovation. Mon rôle de ministre de la République est de l'affirmer, de mobiliser les énergies pour amplifier le mouvement inclusif, de faire tomber les murs et de construire des passerelles. La société inclusive que nous voulons est bien une société qui contribue, au bénéfice de tous, à l'autonomie de chacun, à l'acceptation de toutes les formes de diversité et de fragilité.

La société inclusive n'est pas une société contrainte ; c'est une société qui puise sa force dans les richesses de la diversité. « Le handicap nous dit qu'il y a des manières différentes d'être humain », affirme le philosophe Bertrand Quentin. Nous devons enfin être « tous concernés, tous mobilisés ».

9. « Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté », Paris, 13 septembre 2018 [<http://discours.vie-publique.fr/notices/187001751.html>].

**ALAIN-GÉRARD  
SLAMA**  
LA  
RESPONSABILITÉ

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
fondapol.org

Novembre 2011

**PAUL  
THIBAUD**  
LA FRATERNITÉ

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
fondapol.org

Juin 2011

**DOMINIQUE  
SCHNAPPER**  
L'ENGAGEMENT

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE  
fondapol.org

Juin 2011

*La responsabilité*

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

*La fraternité*

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

*L'engagement*

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

# NOS PUBLICATIONS

***Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF***

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 64 pages

***Un an de populisme italien***

Alberto Toscano, mars 2019, 56 pages

***Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste***

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 72 pages

***Une civilisation électrique (2) Vers le réenchantement***

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

***Une civilisation électrique (1) Un siècle de transformations***

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

***Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention***

Jacques Percebois, février 2019, 64 pages

***Vers une société post-carbone***

Patrice Geoffron, février 2019, 60 pages

***Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique***

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 48 pages

***L'Opinion européenne en 2018***

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B / collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

***La contestation animaliste radicale***

Eddy Fougier, janvier 2019, 56 pages

***Le numérique au secours de la santé***

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 60 pages

***Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise***

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

***Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe***

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 52 pages

***La crise orthodoxe (2) Les convulsions, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours***

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

***La crise orthodoxe (1) Les fondations, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle***

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

***La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance***

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 56 pages

***Le christianisme et la modernité européenne (2)***

***Comprendre le retour de l'institution religieuse***

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

***Le christianisme et la modernité européenne (1)***

***Récuser le déni***

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

***Commerce illicite de cigarettes :***

***Les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins***

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 84 pages

***L'avenir de l'hydroélectricité***

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 64 pages

***Retraites : Leçons des réformes italiennes***

Michel Martone, novembre 2018, 48 pages

***Les géants du numérique (2) : Un frein à l'innovation ?***

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 84 pages

***Les géants du numérique (1) : Magnats de la finance***

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 80 pages

***L'intelligence artificielle en Chine : Un état des lieux***

Aifang Ma, novembre 2018, 60 pages

***Alternative für Deutschland : Établissement électoral***

Patrick Moreau, octobre 2018, 72 pages

***Les Français jugent leur système de retraite***

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

***Migrations : La France singulière***

Didier Leschi, octobre 2018, 56 pages

***La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan***

Hugues Hourdin, octobre 2018, 52 pages

Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang

***Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...***

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

***Les "Démocrates de Suède" : un vote anti-immigration***

Johan Martinsson, septembre 2018, 64 pages

***Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?***

Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages

***Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?***

Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages

***Éthiques de l'immigration***

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 56 pages

***Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)***

Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds

Actions Addictions

***Villes et voitures : pour une réconciliation***

Jean Coldefy, juin 2018, 60 pages

***France : Combattre la pauvreté des enfants***

Julien Damon, mai 2018, 48 pages

***Que pèsent les syndicats ?***

Dominique Andolfatto, avril 2018, 56 pages

***L'Élan de la Francophonie : Pour une ambition française (2)***

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

***L'Élan de la Francophonie : Une communauté de langue et de destin (1)***

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

***L'Italie aux urnes***

Sofia Ventura, février 2018, 44 pages

***L'Intelligence artificielle : L'expertise partout Accessible à tous***

Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages

***L'innovation à l'ère du bien commun***

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 64 pages

***Libérer l'islam de l'islamisme***

Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages

***Gouverner le religieux dans un état laïc***

Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages

***Innovation politique 2017 (Tome 2)***

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

***Innovation politique 2017 (Tome 1)***

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

***Une « norme intelligente » au service de la réforme***

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages

***Autriche : virage à droite***

Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages

***Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage***

Faÿçal Hafied, novembre 2017, 76 pages

***Où va la démocratie ?***

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

***Violence antisémite en Europe 2005-2015***

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

***Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne***

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

***Marché du travail : pour la réforme !***

Faÿçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

***Le fact-checking : Une réponse à la crise de l'information et de la démocratie***

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

***Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés***

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

***France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances***

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

***Dette publique : la mesurer, la réduire***

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

***Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière***

Julien Damon, avril 2017, 52 pages

***Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle***

Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

***Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée***

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

***Porno addiction : nouvel enjeu de société***

David Reynié, mars 2017, 48 pages

***Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

***Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

***L'actif épargne logement***

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

***Réformer : quel discours pour convaincre ?***

Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages

***De l'assurance maladie à l'assurance santé***

Patrick Negaret, février 2017, 48 pages

***Hôpital : libérer l'innovation***

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages

***Le Front national face à l'obstacle du second tour***

Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages

***La République des entrepreneurs***

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages

***Des startups d'État à l'État plateforme***

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages

***Vers la souveraineté numérique***

Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages

***Repenser notre politique commerciale***

Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages

***Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté***

Julien Damon, décembre 2016, 40 pages

***L'Autriche des populistes***

Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages

***L'Europe face aux défis du pétro-solaire***

Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages

***Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN***

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages

***Innovation politique 2016***

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

***Le nouveau monde de l'automobile (2) : Les promesses de la mobilité électrique***

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages

***Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion***

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

***L'Opinion européenne en 2016***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

***L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX<sup>e</sup> siècle)***

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

***L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX<sup>e</sup> siècle)***

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

***Refonder l'audiovisuel public.***

Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages

***La concurrence au défi du numérique***

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages

***Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité***

Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages

***Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle***

Nadia Henni-Moulai, juin 2016, 48 pages

***La blockchain, ou la confiance distribuée***

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

***La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)***

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

***Gouverner pour réformer : Éléments de méthode***

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

***Les zadistes (2) : la tentation de la violence***

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

***Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme***

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

***Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

***Régionales (1) : vote FN et attentats***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

***Un droit pour l'innovation et la croissance***

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

***Le lobbying : outil démocratique***

Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

***Valeurs d'islam***

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

***Chiites et sunnites : paix impossible ?***

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

***Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme***

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

***Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels***

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

***L'Opinion européenne en 2015***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

***La noopolitique : le pouvoir de la connaissance***

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

***Innovation politique 2015***

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

***Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant***

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

***Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois***

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

***PME : nouveaux modes de financement***

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

***Vive l'automobilisme ! (2) Pourquoi il faut défendre la route***

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

***Vive l'automobilisme ! (1) Les conditions d'une mobilité conviviale***

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

***Crise de la conscience arabo-musulmane***

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

***Départementales de mars 2015 (3) : le second tour***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

***Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

***Départementales de mars 2015 (1) : le contexte***

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

***Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »***

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

***Politique économique : l'enjeu franco-allemand***

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

***Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.***

François Bazin, juin 2015, 48 pages

***Économie de la connaissance***

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

***Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique***

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

***Unir pour agir : un programme pour la croissance***

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

***Nouvelle entreprise et valeur humaine***

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

***Les transports et le financement de la mobilité***

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

***Numérique et mobilité : impacts et synergies***

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

***Islam et démocratie : face à la modernité***

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

***Islam et démocratie : les fondements***

Aḥmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

***Les femmes et l'islam : une vision réformiste***

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

***Éducation et islam***

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

***Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?***

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages



***L'islam et les valeurs de la République***

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

***Islam et contrat social***

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

***Le soufisme : spiritualité et citoyenneté***

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

***L'humanisme et l'humanité en islam***

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

***Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?***

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

***Coran, clés de lecture***

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

***Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité***

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

***Mémoires à venir***

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

***La classe moyenne américaine en voie d'effritement***

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

***Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes***

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

***L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages***

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

***La politique de concurrence : un atout pour notre industrie***

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

***Européennes 2014 [2] : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton***

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

***Européennes 2014 [1] : la gauche en miettes***

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

***Innovation politique 2014***

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

***Énergie-climat : pour une politique efficace***

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

***L'urbanisation du monde. Une chance pour la France***

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

***Que peut-on demander à la politique monétaire ?***

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

***Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014***

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

***Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France***

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

***L'Opinion européenne en 2014***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

***Taxer mieux, gagner plus***

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

***L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration***

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

***L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks***

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

***Pour un new deal fiscal***

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

***Faire cesser la mendicité avec enfants***

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

***Le low cost, une révolution économique et démocratique***

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

***Un accès équitable aux thérapies contre le cancer***

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

***Réformer le statut des enseignants***

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

***Un outil de finance sociale : les social impact bonds***

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

***Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance***

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

***Les valeurs des Franciliens***

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

***Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec***

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

***Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées***

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

***L'Opinion européenne en 2013***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

***La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique***

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

***Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs***

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

***La démobilité : travailler, vivre autrement***

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

***LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie***

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

***Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France***

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

***Les classes moyennes dans les pays émergents***

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

***Innovation politique 2013***

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

***Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies***

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

***Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux***

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

***La compétitivité passe aussi par la fiscalité***

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

***Une autre politique monétaire pour résoudre la crise***

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

***La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?***

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

***Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...***

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

***Youth and Sustainable Development***

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

***La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité***

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

***Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure***

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

***Libérer le financement de l'économie***

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

***L'épargne au service du logement social***

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

***L'Opinion européenne en 2012***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

***Valeurs partagées***

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

***Les droites en Europe***

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

***Innovation politique 2012***

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

***L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité***

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

***Politique énergétique française (2) : les stratégies***

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

***Politique énergétique française (1) : les enjeux***

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

***Révolution des valeurs et mondialisation***

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

***Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?***

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

***La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser***

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

***L'hospitalité : une éthique du soin***

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

**12 idées pour 2012**

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

**Les classes moyennes et le logement**

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

**Réformer la santé : trois propositions**

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

**Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008**

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

**La responsabilité**

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

**Le vote des classes moyennes**

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

**La compétitivité par la qualité**

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

**Les classes moyennes et le crédit**

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

**Portrait des classes moyennes**

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

**Morale, éthique, déontologie**

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

**Sortir du communisme, changer d'époque**

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

**L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?**

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

**La jeunesse du monde**

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

**Pouvoir d'achat : une politique**

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

**La liberté religieuse**

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

**Réduire notre dette publique**

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

**Écologie et libéralisme**

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

**Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies**

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

**Contester les technosciences : leurs raisons**

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

**Contester les technosciences : leurs réseaux**

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

**La fraternité**

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

**La transformation numérique au service de la croissance**

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

***L'engagement***

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

***Liberté, Égalité, Fraternité***

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

***Quelle industrie pour la défense française ?***

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

***La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise***

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

***La religion dans les affaires : la finance islamique***

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

***Où en est la droite ? L'Allemagne***

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

***Où en est la droite ? La Slovaquie***

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

***Qui détient la dette publique ?***

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

***Le principe de précaution dans le monde***

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

***Comprendre le Tea Party***

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

***Où en est la droite ? Les Pays-Bas***

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

***Productivité agricole et qualité des eaux***

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

***L'Eau : du volume à la valeur***

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

***Eau : comment traiter les micropolluants ?***

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

***Eau : défis mondiaux, perspectives françaises***

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

***L'irrigation pour une agriculture durable***

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

***Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles***

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

***Où en est la droite ? L'Autriche***

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

***La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat***

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

***Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro***

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

***2011, la jeunesse du monde***

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

***L'Opinion européenne en 2011***

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

**Administration 2.0**

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

**Où en est la droite ? La Bulgarie**

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

**Le retour du tirage au sort en politique**

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

**La compétence morale du peuple**

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

**L'Académie au pays du capital**

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

**Pour une nouvelle politique agricole commune**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

**Sécurité alimentaire : un enjeu global**

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

**Les vertus cachées du low cost aérien**

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

**Innovation politique 2011**

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

**Défense : surmonter l'impasse budgétaire**

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

**Où en est la droite ? L'Espagne**

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

**Les vertus de la concurrence**

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

**Internet, politique et coproduction citoyenne**

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

**Où en est la droite ? La Pologne**

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

**Où en est la droite ? La Suède et le Danemark**

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

**Quel policier dans notre société ?**

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

**Où en est la droite ? L'Italie**

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

**Crise bancaire, dette publique : une vue allemande**

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

**Dette publique, inquiétude publique**

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

**Une régulation bancaire pour une croissance durable**

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

**Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole**

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

***Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?***

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

***L'Opinion européenne en 2010***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

***Pays-Bas : la tentation populiste***

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

***Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat***

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

***Où en est la droite ? La Grande-Bretagne***

David Hanley, avril 2010, 34 pages

***Renforcer le rôle économique des régions***

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

***Réduire la dette grâce à la Constitution***

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

***Stratégie pour une réduction de la dette publique française***

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

***Iran : une révolution civile ?***

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

***Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre***

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

***Agir pour la croissance verte***

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

***L'économie allemande à la veille des législatives de 2009***

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

***Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France***

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

***Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après***

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

***L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française***

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

***La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?***

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

***La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.***

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

***La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi***

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

***Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme***

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

***Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?  
Une question de justice sociale et un problème démocratique***

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

***La réforme de l'enseignement supérieur en Australie***

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

***Les réformes face au conflit social***

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

***L'Opinion européenne en 2009***

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

***Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?***

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

***Stratégie européenne pour la croissance verte***

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

***Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités  
de la présidence française de l'UE***

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur [fondapol.org](http://fondapol.org)



# SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

*Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.*

## **Vous êtes une entreprise, un organisme, une association**

Avantage fiscal :  **votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238bis du CGI).**

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

## **Vous êtes un particulier**

Avantages fiscaux :  **au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.**

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

**contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 [anne.flambert@fondapol.org](mailto:anne.flambert@fondapol.org)**





# POLITIQUE DU HANDICAP : POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Par Sophie CLUZEL

Aujourd'hui, en France, le handicap touche de manière directe ou indirecte 12 millions de citoyens. Dès lors, comment expliquer que la présence des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel, à l'école ou dans les médias soit encore anecdotique ?

C'est un paradoxe très français : à vouloir protéger des personnes jugées trop faibles, nous avons fini par les exclure de nos vies et les rendre invisibles en nous persuadant que nous faisons collectivement de notre mieux. La mise à l'écart des personnes handicapées de notre société procède de dogmes culturels, économiques et politiques, dogmes que nous devons sereinement analyser et remettre en question. Et ce d'autant plus que la société française est prête à ce changement ; le sujet du handicap est désormais beaucoup moins tabou qu'il ne l'était auparavant. Il est temps pour la société d'évoluer et de se transformer afin d'offrir aux personnes en situation de handicap la considération et les réponses nécessaires à leur épanouissement. Si un Français sur cinq vit le handicap, tous sont néanmoins concernés.

## Les médias

*fondapol.tv*

**ГРОП ЛИБРАЕ**

Une voix libérale, progressiste et européenne

**ANTHROPO  
TECHNIE**  
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

## Les données en open data

*data.fondapol*



## Le site internet

*fondapol.org*



9782364081925

ISBN : 978 2 36408 192 5

5€